

CHARTE DE VISIBILITÉ

Destinée aux organismes culturels
et aux artistes membres subventionnés.



ACTION CULTURELLE

Organismes subventionnés par le
Comité Financement Culture Beauport (CFCB)

FONDS NORMAND-BRUNET

Artistes professionnels subventionnés par le
Conseil beauportois de la culture (CBC)

Conditions d'utilisation du logo du Conseil beauportois de la culture/Bingo du Cœur :

Lorsqu'une subvention lui est accordée, le récipiendaire doit absolument souligner la participation du CBC/Bingo du Cœur et du CFCB et promouvoir leurs images. C'est sa responsabilité d'utiliser la présente charte de visibilité. Toute subvention versée par le CBC ou le CFCB lui donne droit à une reconnaissance visible et équitable de sa contribution. La norme d'égalité de présentation visuelle des divers partenaires vise tous les domaines d'application de l'image de marque.

Tout récipiendaire subventionné est tenu de respecter particulièrement les conditions ci-dessous :

- utiliser le logo dans un lieu et un contexte qui inspirent respect et prestige ;
- utiliser un support de qualité, à l'image du CBC/Bingo du Cœur ;
- sur tout support de communication écrite, la grandeur du logo doit être proportionnelle à l'importance de la subvention accordée par le CBC et du CFCB par rapport aux contributions des autres ;
- pour l'affichage in-situ, le récipiendaire doit utiliser l'affiche et/ou la bannière sur tissu mise à sa disposition et la placer à un endroit parfaitement visible et fréquenté par le public ;
- logo du CBC/Bingo du Cœur sur le dépliant, l'affiche, sur la programmation et le site Internet s'il y a lieu.

Pour vous procurer le logo du CBC/Bingo du Cœur en JPEG ou en .EPS :

Vous devez le demander à l'infographie à : jlessard@cbculture.qc.ca

Les revenus proviennent principalement de la salle



BINGO DU COEUR

Bingo des Chutes, c'est le Bingo du Cœur !

www.bingoducoeur.com

ADMINISTRATION du CBC et du CFCB

589, AVENUE ROYALE, QUÉBEC (QC) G1E 1Y5 - Tél. : 418 641-6064

www.cbculture.qc.ca

Septembre 2016